



## PALMARÈS DES VILLES PAR L'INSTITUT GREAT PLACE TO WORK® : BORDEAUX EN TÊTE DU CLASSEMENT POUR LA 4<sup>ÈME</sup> FOIS

- Bordeaux occupe la 1<sup>ère</sup> place, suivie de Toulouse et Montpellier.
- Paris fait une remontée spectaculaire et se situe à présent à une place du podium.
- La qualité de vie, premier critère aux yeux des Français, largement devant les opportunités économiques.

Paris, le 16 janvier 2018 : l'Institut Great Place To Work® publie pour la 4<sup>ème</sup> année son Palmarès des villes où les Français aimeraient travailler\*. Bordeaux occupe de nouveau la première place du podium. La capitale de la Nouvelle-Aquitaine reste aux yeux des Français la ville française la plus attractive pour travailler.

### Bordeaux en tête du classement, les villes du Sud de la France toujours plébiscitées

« Bordeaux jouit d'une image médiatique très positive, et les aménagements entrepris ces dernières années ont un impact très positif sur la perception des Français qui, s'ils devaient quitter leur ville actuelle, se verraient tout à fait travailler dans la métropole girondine », analyse Patrick Dumoulin, Directeur Général de Great Place To Work® France.

Il poursuit : « la Nouvelle Aquitaine, outre sa situation géographique privilégiée, présente une réelle attractivité pour les salariés, puisque de nombreuses entreprises de la région ont déjà misé sur le bien-être des collaborateurs comme vecteur d'attractivité et de rétention des talents ». L'enseigne Cultura, dont le siège est installé à Bordeaux, et qui a fait son entrée au sein du Palmarès des entreprises où il fait bon travailler en 2017, en est un parfait exemple. De même, Vermilion Energy (située à Parentis-en-Born dans les Landes) est elle aussi lauréate du palmarès depuis de nombreuses années.

D'autres villes de la moitié sud sont plébiscitées, puisque Toulouse arrive en deuxième position et Montpellier en troisième. Les deux villes gagnent une place par rapport au dernier classement, au détriment de Nantes, qui rétrograde à la septième place (au lieu de 2<sup>ème</sup> en 2015).

Enfin, Paris se hisse aux portes du podium (4<sup>ème</sup>) devant Lyon et Aix-en-Provence (respectivement à la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place). Trois villes du sud ferment le top 10, respectivement Nice, Perpignan et enfin Marseille, qui y accède pour la première fois (avec une ascension fulgurante de 9 places).

### Les Français se projettent davantage selon la dimension « bien-vivre », plutôt que la dimension économique

Cette place prépondérante des villes situées dans le sud de la France s'illustre dans les critères de choix : en effet, le critère de la qualité de vie arrive en tête parmi les Français (75%). Le dynamisme économique et les opportunités d'emploi (32%) arrivent en deuxième position, suivis du fait d'avoir

des connaissances, amis, origines familiales dans la ville concernée (31%) et la qualité et le coût de l'immobilier (25%).

Patrick Dumoulin précise ainsi : « *lorsque l'on interroge les Français sur leur perception, les villes perçues comme agréables à vivre et bénéficiant d'un climat clément sont plébiscitées. La dimension économique de ces villes arrive seulement dans un second temps : la qualité de vie est perçue comme primordiale, car elle recouvre le climat bien sûr, mais aussi la vie culturelle, l'environnement et le rythme de vie* ».

En dépit de son attractivité économique et des possibilités d'emplois qu'elle offre, Paris n'arrive que 4<sup>ème</sup>, car les contraintes qu'elle présente (temps de transport, coût de l'immobilier, grisaille, pollution...) sont perçues comme des obstacles à une éventuelle installation.

« *Bien que les opportunités professionnelles proposées par Lille (14<sup>ème</sup> au classement) soient supérieures à celles d'autres villes de la taille de Perpignan par exemple (qui conserve sa 9<sup>ème</sup> place), les Français se projettent plus aisément dans une ville qu'ils estiment plus agréable à vivre* » poursuit Patrick Dumoulin. Une approche qui mériterait bien entendu d'être nuancée, au regard du nombre croissant d'entreprises où il fait bon travailler, et ce, partout en France.

#### A propos de l'Institut Great Place To Work® :

Fondé aux Etats-Unis en 1992, l'Institut Great Place to Work® s'installe en France en 2002 à la faveur d'un appel d'offres de la Commission Européenne, qu'il remporte.

Depuis 15 ans, Great Place to Work® France accompagne les entreprises et les institutions sur la voie des organisations où il fait bon travailler.

Par ses trois métiers (diagnostic, conseil, formation), son modèle et sa méthodologie unique, l'Institut est l'expert de la qualité de vie au travail et un observateur privilégié des bonnes pratiques managériales.

Chaque année, il publie le Palmarès des entreprises où il fait bon travailler « Best Workplaces ».

*\*Étude menée par l'Institut Great Place to Work® auprès de 1 328 salariés représentatifs de la population active française, issus d'entreprises et d'administrations de toutes tailles et tous secteurs, dont un sur-échantillon de 524 jeunes salariés, selon la méthode des quotas (genre, âge, profession, statut, secteur, taille et région). Interviews sous système CAWI en ligne du 1<sup>er</sup> au 16 mars 2017.*